



Calcul dette après décision tribunal

Par **H45**, le **29/07/2023** à **11:15**

Bonjour, Après de gros soucis financiers en 2011, nous n'avons pas pu rembourser pendant quelques mois un prêt. La maison de crédit nous a donc is au tribunal et on a été condalmnés à payer la dette due à un taux de 11,66% sur un montant du de 65733,54euros. Depuis 2012, nous faisons des virements mensuels de 896 euros mais la somme due ne baisse toujours pas. Cela fait donc plus de 10 ans que nous payons mais que rien ne change vraiment. ma question est de savoir, si l'organisme qui gère notre dossier, ne se trompe pas dans le calcul. Je peux fournir tous les documents (décision du tribunal et décompte d ela créance si besoin). j'ai vraiment besoin de comprendre le calcul de cette dette car, j'ai beau essayé mais je n'y arrive pas. Merci de votre aide

Par **Visiteur**, le **29/07/2023** à **16:45**

BONJOUR

Avez vous demandé le tableau d'amortissement ?

Par **H45**, le **30/07/2023** à **16:04**

Bonjour

Je n'ai pas de tableau d'amortissement puique c'est un remboursement que nous faisons suite à une condamnation de justice.

sinon, j'aurais vérifié ce document en premier et cela m'aurait aidé;

J'ai simplement un décompte que m'envoie la société qui gère notre dossier mais sans date de fin

Nous avons depuis 2012 payé plus de 89000 euros pour une somme due de 68000 euros à peu près mais, avec un taux majouré à 11,66%. et nous devons encore presque 56000 euros

je peux le fournir si besoin ainsi que le doc du tribunal ? c'et comme vvous voulez à partir du moment où ces docs ne sont pas accessibles à tous ?

Merci de votre retour et de votre aide précieuse